

Les mutations de la justice pénale internationale ?

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Les mutations de la justice pénale internationale ? / [3e Journées de la justice pénale internationale, 15-16 février 2018, à Paris] ; [organisées par le] Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire [et] Centre Thucydide, Université Panthéon-Assas (Paris 2) ; sous la direction de Julian Fernandez et Olivier de Frouville

Auteur(s) : Journées de la justice pénale internationale 03 2018 2020 Paris

Autre(s) auteur(s) : Fernandez, Julian (1983-....)

Frouville, Olivier de (19..-....)

Centre Thucydide-Analyse et recherche en relations internationales Paris

Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire Paris

Publication : Paris : Éditions A. Pedone, 2018

Description matérielle : 1 vol. (190 p.) ; 24 cm

Collection : Publications du Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire

ISBN : 978-2-233-00894-7

EAN : 9782233008947

Appartient à la collection : Publications du Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire 2491-3898

Classification décimale Dewey : 341.5

Note sur les titres associés : La couv. porte en plus : "Colloque international"

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliogr.

Résumé ou extrait : La 4e de couverture indique : "L'organisation de la poursuite des responsables de crimes de masse se présente comme un phénomène contemporain, multidimensionnel et incertain. Un phénomène contemporain car si l'on met de côté le précédent controversé – mais néanmoins précieux – des Tribunaux militaires internationaux au sortir de la Seconde Guerre mondiale (Nuremberg et Tokyo), la justice pénale internationale est née il y a vingt-cinq ans seulement, lorsque le Conseil de sécurité créa

le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Un phénomène multidimensionnel puisque, depuis la « renaissance » de la justice pénale internationale en 1993, ce sont trois générations de juridictions qui ont été inventées. Les deux Tribunaux pénaux internationaux (ex-Yougoslavie et Rwanda) ; neuf juridictions dites hybrides, mêlant aspects de droit interne et de droit international ; et une juridiction pénale internationale permanente, la Cour pénale internationale (CPI). Un phénomène incertain enfin car si la CPI s'affirme ainsi comme la pièce centrale de la justice pénale internationale, si elle fait pleinement partie du paysage institutionnel international, elle peine à correspondre à l'idéal du glaive et de la balance. Cet ouvrage, qui reprend les actes des 3e journées de la justice pénale internationale tenues à Paris 2 début 2018, revient ainsi sur plusieurs des mutations contemporaines du phénomène (la fermeture du TPIY, le bilan de la CPI vingt ans après la conclusion du Statut de Rome, le développement de certaines expériences nationales ou mixtes)."

Sujet - Nom commun : Tribunaux criminels internationaux -- 1990-2020

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Actes de congrès